



Pauvreté et inégalités

Parmi l'éventail des indicateurs statistiques disponibles, impossible de trouver un *taux de pauvreté*. Pourtant si palpable, la pauvreté échappe à la mesure directe en raison de sa subjectivité et de sa complexité. Il sera plutôt question, dans ce portrait, de la population à faible revenu, au regard de deux indicateurs distincts. La majorité de ces personnes, on peut le présumer, vivent dans un contexte de pauvreté.

Le seuil de faible revenu

En Abitibi-Témiscamingue, en 2005, 16 685 personnes vivent sous le seuil de faible revenu (SFR). Ces adultes et enfants représentent 12,1 % de la population régionale, soit une personne sur huit. Cinq ans auparavant, 15,7 % de la population se situait sous le SFR. Et, dix ans plus tôt, la part était de 17,8 %. Le taux actuel est ainsi le plus intéressant des derniers quinquennats et constitue une baisse de l'ordre de 32 % par rapport à la situation qui prévalait il y a dix ans.

Nombre de personnes sous le seuil de faible revenu (SFR) et taux, Abitibi-Témiscamingue, 1990 à 2005

Année	Nombre	Taux
2005	16 685	12,1 %
2000	22 170	15,7 %
1995	26 580	17,8 %
1990	21 375	14,5 %

Source : Statistique Canada, Recensements de la population. Revenu avant impôts. Note : Après impôts, 7,4 % de la population se situe sous le SFR dans la région en 2005, soit 10 200 personnes. Les données avant impôts sont toutefois plus fréquemment utilisées.

Les femmes vivent une situation économique plus difficile que les hommes, particulièrement en vieillissant. Si 10,5 % des hommes ont un revenu qui se situe sous le SFR, le pendant féminin est de 13,6 %.

Au sein des familles de la région, 3 175 enfants âgés entre 0 et 17 ans vivent dans un contexte de faible revenu, soit un enfant sur dix. Bien que cette part demeure élevée, on constate une amélioration depuis 2000, particulièrement pour les 0-5 ans. Chez les 18-24 ans, la part sous le SFR se situe à 16,2 %. Si certains étudiants reçoivent une aide financière de la part de leurs parents ou du gouvernement, plusieurs jeunes adultes ont beaucoup plus de mal à boucler leurs fins de mois.

Chez les adultes, on constate que la part de personnes sous le SFR s'intensifie globalement à mesure que l'âge augmente. Entre 55 et 64 ans, la part atteint 16,3 %, soit bien au-dessus de la moyenne. Les 65 ans et plus en comptent une part moindre, 13,7 %, car plusieurs touchent à cet âge des revenus supplémentaires. Elle grimpe à 16,6 % chez les 75 ans et plus.

Si l'on compare 2000 et 2005, on remarque que tous les groupes d'âge ont amélioré leur situation au cours du quinquennat. Les 45-54 ans et les aînés affichent toutefois les avancées les plus timides.

Nombre de personnes sous le seuil de faible revenu selon l'âge et le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2000 et 2005

	2000		2005		Var. points
	Nombre	%	Nombre	%	
Les enfants					
0-17 ans	5 415	15,6 %	3 175	10,1 %	-5,5
0-5 ans	1 810	18,3 %	925	11,0 %	-7,3
6-17 ans	3 605	14,5 %	2 245	9,7 %	-4,8
Les jeunes adultes					
18-24 ans	2 660	21,0 %	1 860	16,2 %	-4,8
Les adultes					
25-34 ans	2 675	15,8 %	1 660	10,5 %	-5,3
35-44 ans	3 325	13,0 %	1 820	8,9 %	-4,1
45-54 ans	2 850	12,8 %	3 010	12,1 %	-0,7
55-64 ans	2 820	20,4 %	2 865	16,3 %	-4,1
Les aînés					
65 ans et +	2 425	16,0 %	2 300	13,7 %	-2,3
75 ans et +	1 045	18,9 %	1 135	16,6 %	-2,3
L'ensemble de la population					
Total	22 170	15,7 %	16 685	12,1 %	-3,6
Les hommes					
Total	10 160	14,3 %	7 310	10,5 %	-3,8
Les femmes					
Total	12 010	15,7 %	9 375	13,6 %	-2,1

Source : Statistique Canada, Recensements de la population. Revenu avant impôts. En raison de l'arrondissement, la somme des données peut différer du total.

Une définition

La population sous le seuil de faible revenu dispose d'un revenu se situant en deçà d'un montant-seuil qui varie selon la taille de la famille et du secteur de résidence. Ces personnes doivent fournir un effort financier supérieur d'au moins 20 % par rapport à la moyenne des gens pour se nourrir, se loger et se vêtir. La mesure provient de Statistique Canada et est disponible tous les cinq ans.

Le mode de vie

Le fait de vivre au sein d'une famille prémunit habituellement contre les situations de faible revenu, le revenu familial étant souvent composé de deux salaires. Chez les personnes vivant en couple, seules 5,4 % disposent d'un revenu qui se situe sous le seuil de faible revenu, comparativement à 35,8 % chez celles vivant seules. Devant assumer seules l'ensemble des dépenses, ces personnes composent le segment de population le plus vulnérable au plan économique. Elles représentent même plus du tiers (39,2 %) de toutes les personnes se situant sous le SFR.

Les familles monoparentales sont également nombreuses à se situer sous le SFR. La part moyenne est de 24,0 %, toujours en 2005. Chez celles dirigées par une femme, la part est de 29,1 % contre 9,6 % pour l'équivalent masculin, principalement en raison du fait que le revenu des hommes est en général plus élevé que celui des femmes. On note toutefois que la situation des familles monoparentales s'est améliorée depuis le dernier recensement (30,2 % sous le SFR en 2000).

La pauvreté au quotidien

Selon Martine Dion, porte-parole de la *Table d'action contre la pauvreté en Abitibi-Témiscamingue*, sortir de la pauvreté n'est pas chose simple. À la manière de la majorité des gens qui organisent leur vie autour d'un travail, les gens qui vivent d'aide sociale bâtissent la leur autour d'une date, le premier du mois, et d'une certitude, qu'ils recevront un chèque leur permettant de payer leur loyer et les frais afférents. Pour plusieurs, le fait d'accepter un emploi bouleverse entièrement leur mode de vie et les plonge dans l'insécurité (Vais-je encore aimer ce travail dans un an ? Ma santé me permettra-t-elle de remplir les heures demandées ?).

Car, au quotidien, les personnes qui vivent dans la pauvreté sont loin de ne rien faire, explique-t-elle. Leurs journées sont remplies d'allers-retours pour se procurer les divers biens et services dont elles ont besoin : aide alimentaire, vêtements d'occasion, articles soldés ici et là, suivis avec intervenants et professionnels de la santé, pour elles ou leurs enfants, activités diverses émanant des organismes communautaires, etc. Des allers-retours, qui, en transport en commun, peuvent demander plusieurs heures. Comment, tout en travaillant, arriver à répondre à tous ces besoins ? Plusieurs, qui hésitent à faire le grand saut, se le demandent.

C'est possible, évidemment, et souhaitable, indique Mme Dion. Mais pour être réussie, la transition demande un accompagnement dont on imagine mal l'ampleur. Ouvrir un compte de banque, commander (par Internet et avec une carte de crédit...) un certificat de naissance, se munir d'un permis de conduire, etc., peuvent nécessiter, dans bien des cas, six mois de démarches.

Cela est sans compter la perte de différents avantages liés à l'aide sociale (assurance-médicaments, divers frais pris en charge, déductions, etc.), qui pèsent lourd dans la balance. Les personnes vivant dans la pauvreté ont très souvent une santé défaillante, rappelle Mme Dion, et doivent prendre plusieurs médicaments. Car, c'est connu, plus une personne est nantie, meilleure sera sa santé. Leur santé psychologique est également souvent défaillante : les personnes qui vivent dans la pauvreté sont nombreuses à souffrir de dépression, de mal de l'âme lié aux difficultés de la vie qu'elles mènent.

La mesure de faible revenu

Les données présentées précédemment font état de la population se situant sous le seuil de faible revenu (SFR) établi par Statistique Canada. L'agence fédérale propose un second indicateur permettant de quantifier le nombre de personnes qui doivent se débrouiller avec significativement moins de moyens que les autres, la *mesure de faible revenu* (MFR).

Elle a pour principal avantage sa périodicité, annuelle, alors que celle du SFR est quinquennale. La MFR est également relative, c'est-à-dire qu'elle compare les gens les uns par rapport aux autres (et non par rapport à un seuil établi comme le SFR) et cible les personnes gagnant moins de la moitié du revenu moyen des personnes vivant dans une famille de même taille.

En Abitibi-Témiscamingue, en 2006, 15 790 personnes sont à faible revenu selon la mesure, soit sensiblement le même nombre qu'en 2005. En 2002, leur nombre était de 18 170, témoignant d'une régression de 22 % sur cinq ans.

Ce sont 8,3 % des familles de la région qui sont à faible revenu et 24,8 % des personnes hors famille, soit le triple. La plupart des personnes hors famille vivent seules, quelques-unes en colocation ou en fratrie.

Nombre de personnes à faible revenu (MFR), taux de faible revenu, Abitibi-Témiscamingue, 2002 à 2006

Année	Nombre de personnes à faible revenu	Taux de faible revenu des familles	Taux de faible revenu des personnes hors famille
2006	15 790	8,3 %	24,8 %
2005	15 980	8,6 %	24,8 %
2004	17 840	9,7 %	24,6 %
2003	18 200	10,1 %	24,8 %
2002	18 170	9,9 %	25,2 %

Source : Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Voilà quelques-uns des aspects à prendre en considération lorsque l'on veut amener ces personnes à intégrer la vie active - une vie active qui est déjà fort difficile pour de nombreuses personnes aux reins plus solides et au passé moins trouble.

Si la plupart des personnes ayant longuement été dépendantes de l'aide sociale ne peuvent s'intégrer automatiquement au marché du travail, 80 % peuvent y arriver après un passage «transitoire» composé de quelques années de bénévolat et d'accompagnement, estime Martine Dion. Également responsable d'une banque alimentaire, elle indique n'avoir aucune difficulté à recruter des bénévoles. Au contraire, les personnes bénéficiant d'aide alimentaire sont presque toutes intéressées à donner de leur temps. Le bénévolat leur laisse une liberté et un contrôle sur leur emploi du temps, ce dont elles ont besoin. Il permet en outre de démystifier le monde du travail, d'être en contact avec lui. Ce serait, selon elle, l'une des voies à privilégier, une partie de la solution.

Quelques facteurs d'influence

L'emploi

- Fort enviable depuis 2005, le taux d'emploi régional a affiché, en 2008, sa marque-record des deux dernières décennies, à 59,0 %. Sous la barre des 10 % depuis 2005, le taux de chômage affiche également un score record en 2008, avec 7,6 %.
- Toutefois, une part de la population en emploi n'arrive toujours pas à gagner un revenu lui permettant de franchir le seuil de faible revenu. Dans la région, en 2005, 4 230 personnes étaient en emploi et se situaient sous le SFR, soit 6,5 % des employés (8,4 % en 2000).
- Le travail à temps complet continue de gagner du terrain. En 2008, 82,4 % des emplois régionaux étaient à temps complet contre 79,6 % dix ans plus tôt.

L'assistance-emploi

- Le nombre et la part de prestataires de l'assistance-emploi est en diminution constante dans la région depuis plusieurs années, tendance que l'on remarque également dans l'ensemble du Québec. Si, en 2001, la région comptait une part de 9,6 % de sa population adulte qui bénéficiait de l'aide sociale, cette proportion n'était plus que de 8,1 % en 2006. Le taux provincial est du même ordre (7,6 %).
- Les bénéficiaires de l'assistance-emploi sont composés d'une part égale d'hommes et de femmes. La diminution des prestataires observée au fil des ans suit une tendance comparable chez les hommes et chez les femmes.

Les revenus

- Sans surprise, les revenus ont augmenté dans la région entre 2000 et 2005, entraînant une diminution de la part de personnes sous le SFR. Le revenu moyen total s'affiche à 29 933 \$ en 2005 chez les 15 ans et plus, en hausse de 18,9 % par rapport à 2000. La hausse est la même au Québec.
- Le revenu des femmes a progressé plus rapidement que celui des hommes au cours de ce quinquennat, récoltant une hausse de 23,5 % comparativement à 16,8 % pour les hommes.
- À 22 827 \$, le revenu moyen des femmes est encore nettement en deçà de celui des hommes (36 834 \$), représentant 14 000 \$ en moins.

La scolarité

- L'Abitibi-Témiscamingue a toujours compté une population moins scolarisée que la moyenne du Québec. C'est encore le cas en 2006 : 35,4 % de la population régionale de 15 ans et plus est sous-scolarisée, c'est-à-dire qu'elle n'a en poche aucun certificat, diplôme ou grade. Cette part est de 25,0 % dans l'ensemble du Québec.
- La part de la population ayant décroché un diplôme de niveau universitaire (12,6 %) est beaucoup plus faible que l'équivalent québécois (21,4 %).
- Malgré son retard, la population régionale améliore sa fiche de scolarisation de quinquennat en quinquennat.

L'insécurité alimentaire

- Dans la région, environ 5 100 personnes de 12 ans et plus souffraient d'une alimentation précaire en 2005, soit environ 2 100 hommes et 3 000 femmes. Ces personnes représentent 4 % de la population régionale, ce qui ne diffère pas significativement de la part observée dans le reste de la province (5 %).
- Les personnes qui souffrent d'alimentation précaire ont vécu, au cours de l'année, l'une des situations suivantes : la peur de manquer de nourriture, la réduction de la qualité des aliments liée au choix d'options moins coûteuses, la réduction de la consommation d'aliments chez les adultes et parfois également chez les enfants. Ces situations entraînent, ou non, la sensation de faim, qui peut être modérée ou considérable.

Le logement

- Dans la région, 17,1 % des ménages consacrent plus de 30 % de leurs revenus au poste du logement, soit un ménage sur six (2006). Ce 30 % représente la part des revenus nets à ne pas dépasser pour bien boucler son budget, règle générale. Dans l'ensemble du Québec, 22,5 % des ménages dépassent cette marque.
- Au cours de la dernière décennie, la part de personnes consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement s'est graduellement réduite, passant de 23,1 % en 1996 à 21,5 % en 2001, pour s'afficher à 17,1 % en 2006.
- Les locataires sont trois fois plus nombreux (31,2 %) que les propriétaires (9,8 %) à franchir le seuil du 30 %, les personnes moins nanties étant souvent locataires.

Principaux indicateurs relatifs à la pauvreté et aux inégalités dans les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

Indicateurs	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
SEUIL DE FAIBLE REVENU							
Nombre de personnes sous le seuil de faible revenu (SFR, 2005)	2 305 H : 1 030 F : 1 275	2 410 H : 1 055 F : 1 355	5 170 H : 2 280 F : 2 890	1 705 H : 765 F : 935	5 105 H : 2 175 F : 2 925	16 685 H : 7 310 F : 9 375	1 263 235 H : 564 120 F : 699 115
Nombre de personnes sous le seuil de faible revenu (SFR, 2000)	3 520 H : 1 705 F : 1 820	3 530 H : 1 635 F : 1 895	6 155 H : 2 830 F : 3 325	2 270 H : 1 050 F : 1 220	6 690 H : 2 940 F : 3 745	22 170 H : 10 160 F : 12 010	1 345 490 H : 597 635 F : 747 855
Part de personnes sous le seuil de faible revenu (SFR, 2005)	9,9 %	11,8 %	13,2 %	10,8 %	12,9 %	12,1 %	17,2 %
Part de personnes sous le seuil de faible revenu (SFR, 2000)	14,9 %	16,3 %	15,7 %	13,9 %	16,5 %	15,7 %	19,1 %
MESURE DE FAIBLE REVENU							
Nombre de personnes à faible revenu (MFR, 2006)	2 340	2 030	4 300	1 860	5 270	15 790	905 680
Nombre de personnes à faible revenu (MFR, 2005)	2 370	2 270	4 160	1 860	5 340	15 980	899 150
Taux de faible revenu des familles selon la MFR (2006)	7,4 %	7,9 %	7,6 %	9,3 %	9,3 %	8,3 %	9,3 %
Taux de faible revenu des personnes hors famille selon la MFR (2006)	23,0 %	24,0 %	26,0 %	21,7 %	26,0 %	24,8 %	23,8 %
Taux de faible revenu des familles selon la MFR (2005)	7,8 %	8,5 %	7,9 %	9,6 %	9,6 %	8,6 %	9,6 %
Taux de faible revenu des personnes hors famille selon la MFR (2005)	22,8 %	25,0 %	25,4 %	21,7 %	26,4 %	24,8 %	23,6 %
FAMILLES MONOPARENTALES							
Nombre de familles monoparentales (2006)	1 025	680	1 890	705	1 925	6 225	352 830
Part de familles monoparentales (2006)	24,6 %	20,6 %	28,2 %	24,8 %	27,8 %	26,0 %	27,8 %
Part de familles monoparentales (2001)	22,4 %	20,5 %	25,2 %	22,2 %	24,6 %	23,5 %	26,5 %
TAUX D'EMPLOI							
Taux d'emploi (2006)	58,1 %	52,2 %	58,3 %	55,6 %	58,2 %	57,0 %	60,4 %
Taux d'emploi (2001)	52,2 %	46,0 %	54,7 %	53,7 %	54,0 %	52,7 %	58,9 %
ASSISTANCE-EMPLOI							
Nombre de prestataires de l'assistance-emploi (2007)	1 367	1 437	2 465	924	2 893	9 086	1 367
Variation (2005-2007)	-6,4 %	-8,2 %	-10,3 %	3,7 %	-7,0 %	-7,0 %	-3,3 %
Taux d'assistance-emploi (2006)	7,5 %	9,4 %	8,8 %	8,4 %	6,6 %	8,1 %	7,6 %
Taux d'assistance-emploi (2001)	8,8 %	10,5 %	9,8 %	7,2 %	10,3 %	9,6 %	8,7 %
REVENU							
Revenu moyen total (2005)	30 460 \$	26 997 \$	30 822 \$	28 845 \$	30 684 \$	29 933 \$	32 074 \$
Revenu moyen total - hommes (2005)	36 613 \$	33 833 \$	38 142 \$	35 350 \$	37 884 \$	36 845 \$	38 509 \$
Revenu moyen total - femmes (2005)	24 012 \$	19 796 \$	23 579 \$	22 042 \$	23 225 \$	22 827 \$	25 870 \$
SCOLARITÉ							
Sans diplôme d'études secondaires, 15 ans et plus (2006)	36,8 %	40,8 %	30,5 %	33,7 %	37,2 %	35,4 %	25,0 %
Diplôme universitaire, 15 ans et plus (2006)	11,1 %	10,1 %	15,8 %	11,4 %	12,2 %	12,6 %	21,4 %
ACCESSIBILITÉ DU LOGEMENT							
Ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement (2006)	15,2 %	13,8 %	18,9 %	16,4 %	18,1 %	17,0 %	22,5 %
Ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement (2001)	19,5 %	18,6 %	24,0 %	17,4 %	23,3 %	21,5 %	23,2 %
ALIMENTATION PRÉCAIRE							
Population de 12 ans et plus souffrant d'une alimentation précaire (2005)*	900	800	1 500	600	1 600	5 100	297 900

Sources : Statistique Canada, Recensements de 2001 et 2006 et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2005, Institut de la statistique du Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. * Les données pour les MRC sont calculées à partir du pourcentage régional.